

PROVINCE DE QUÉBEC

MRC DE PAPINEAU

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Duhamel du **vendredi, 6 mars 2020, à 19h30** à la salle communautaire sise au 1890 de la rue Principale, à Duhamel, sous la présidence du maire, Monsieur David Pharand.



Sont présents : Madame Marie-Céline Hébert, messieurs Michel Longtin, Raymond Bisson et Noël Picard

Ont motivé leur absence : Messieurs Gaëtan Lalande et Gilles Payer

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe, Madame Liette Quenneville, est présente et agit également à titre de secrétaire d'assemblée.

La directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe informe le conseil que l'article 148 du *Code municipal du Québec* a été dûment respecté par la transmission aux membres du conseil ou par la disponibilité au bureau municipal de toute documentation utile à la prise de décision, et ce, au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la présente séance.

1. Ouverture de la réunion

- 1.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 février 2020 et de la séance extraordinaire du 18 février 2020.

2. Finances

- 2.1 Présentation des états financiers 2019
 - 2.1.1 Approbation des états financiers 2019
 - 2.1.2 Renouvellement du mandat de vérification et préparation des états financiers 2020
- 2.2 Lecture et adoption - comptes fournisseurs de février 2020
- 2.3 Rapport des salaires et autres dépenses au 29 février 2020
- 2.4 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 29 février 2020
- 2.5 Quote-part de la MRC de Papineau
- 2.6 Remboursement 2020 au fonds de roulement
- 2.7 Rapport des frais encourus admissibles pour l'exercice 2019 au programme PAERRL -Entretien du réseau local 1 et 2

3. Mine du lac à la Loutre

4. Rapport du maire

5. Période de questions

6. Département de l'Administration

- 6.1 Annexe III- Correspondance
- 6.2 Dossier ventes pour non-paiement de taxes : déposer la liste des immeubles devant être vendus
- 6.3 Dossier ventes pour non-paiement de taxes : mandater un représentant
- 6.4 Appui à la MRC de Papineau- Secrétariat aux aînés - programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés (volet 2) – soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés
- 6.5 Appui à St-André-Avellin- *Loi sur les ingénieurs*

DUHAMEL | SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2020

- 6.6 Offre de services de l'UMQ-Maintien de l'équité salariale
- 6.7 Mandat au vérificateur- Régime de compensation pour la collecte sélective

7. Département de la gestion des ressources humaines

- 7.1 Entérinement d'une demande à Emploi Été-Canada
- 7.2 Embauche coordonnatrice aux loisirs, culture et tourisme
- 7.3 Affichage du poste de journalier occasionnel

8. Département des Travaux publics

- 8.1 Offre de services pour le balayage des rues

9. Département de l'Hygiène du milieu

- 9.1 Nomination d'une représentante à l'AGA de Tricentris

10. Département de la Sécurité publique

- 10.1 Plan de mise en œuvre local (PMOL)

11. Département de l'Urbanisme et de l'Environnement

12. Département des Loisirs, culture et tourisme

- 12.1 Journée Vie active

13. Département de la promotion et développement économique

14. Département du service à la collectivité

- 14.1 Nomination d'un représentant à la Corporation des transports adaptés et collectifs
- 14.2 Demande d'appui et droit de passage- Club Quad Petite- Nation

15. Varia

16. Période de questions

17. Fin de la séance

1. Ouverture de l'assemblée

2020-03-19473 Ouverture de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité

D'ouvrir la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Duhamel à 19 h 37.

Adoptée.

1.1 lecture et adoption de l'ordre du jour

2020-03-19474

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil approuvent l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée.

1.2 Lecture et Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 février 2020 et de la séance extraordinaire du 18 février 2020.

2020-03-19475

Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 février 2020 et de la séance extraordinaire du 18 février 2020.

Il est résolu à l'unanimité

QUE la lecture procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 février 2020 et de la séance extraordinaire du 18 février 2020 soit exemptée et qu'ils soient adoptés tel que déposés.

Adoptée.

2. FINANCES

2.1 Présentation des états financiers 2019

Monsieur Christian Gratton, CPA et CMA de la firme Charlebois et Gratton, CPA Inc. présente les états financiers 2019.

2.1.1 Approbation des états financiers 2019

2020-03-19476

Approbation des états financiers 2019

Il est résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la municipalité de Duhamel approuve le rapport financier 2019 tel que présenté par monsieur Christian Gratton CPA - CMA, de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc.

QUE le Conseil autorise le paiement des honoraires professionnels pour la préparation et l'audit du rapport financier 2019 au montant de 13 000 \$ avant taxes.

Adoptée.

2.1.2 Renouvellement du mandat de vérification et préparation des états financiers 2020

2020-03-19477

Renouvellement du mandat de vérification et préparation des états financiers 2020

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le conseil autorise le renouvellement du mandat de vérification et de la préparation des états financiers 2020, de monsieur Christian Gratton, CPA, CMA de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc. au montant de 13 500 \$ avant taxes.

Adoptée.

2.1 Lecture et adoption des comptes fournisseurs

2020-03-19478

Adoption des comptes fournisseurs au 29 février 2020

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil approuve le paiement des comptes payés et à payer au 29 février 2020 pour un montant total de 114 303,01 \$ et ce, tels que détaillés sur les listes déposées, à savoir ;

La liste sélective des déboursés, payés par les chèques 22368 à 22415.

Les paiements directs 500413 à 500418.

Les prélèvements 5155 à 5166.

QUE les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir, incluses à cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adoptée.

2.3 Rapport des salaires et autres rémunérations du mois de février 2020

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de février 2020, pour une dépense totale de 42 447,42 \$ a été déposé à tous les membres du conseil.

Je, soussigné, certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extra-budgétaires disponibles pour lesquels les dépenses ci-dessus énumérées (points 2.1 et 2.2) ont été projetées par le Conseil, ainsi que les autres dépenses autorisées en vertu des résolutions de ce Conseil à cette séance.

Liette Quenneville, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe

2.4 Rapport mensuel des revenus et dépenses au 29 février 2020

2020-03-19479

Rapport mensuel des revenus et dépenses au 29 février 2020

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le rapport des revenus et dépenses, au 29 février 2020, soit accepté, sujet à contrôle par le vérificateur nommé par le Conseil.

Adoptée.

2.5 Quote-part de la MRC de Papineau

2020-03-19480
Quote-part de la MRC de Papineau

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil autorise la dépense concernant la quote-part 2020 de la MRC de Papineau au montant de 125 051\$.

QUE le maire et la directrice-générale sont autorisés à faire le paiement total en trois versements en date du 1^{er} mars, 1^{er} juillet et 1^{er} septembre 2020.

Adoptée.

2.6 Remboursement 2019 au fonds de roulement

2020-03-19481
Remboursement au fonds de roulement

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil autorise le remboursement au fonds de roulement d'une somme de 14 358,65\$ prévu au budget 2020, compte de grand-livre numéro 03 61100 000.

Adoptée.

2.7 Rapport des frais encourus 2019 admissibles au programme PAERRL – Entretien du réseau local 1 et 2

2020-03-19482
Rapport des frais encourus 2019 admissibles au programme PAERRL – Entretien du réseau local 1 et 2

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Duhamel est en droit de recevoir une subvention relative au programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) du ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports (MTMDET) pour l'exercice financier de l'année 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le montant de la subvention est de 103 321 \$;

CONSIDÉRANT les exigences du ministère quant aux frais encourus et admissibles aux fins dudit programme;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE la Municipalité informe le Ministère (MTMDET) que le total des frais admissibles au PAERRL (dépenses de fonctionnement, investissement en équipement) pour l'année 2019 est de 312 874 \$ dépassant ainsi 90 % du montant de l'aide financière accordée réparti de la manière suivante;

- Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement) :

DUHAMEL | **SÉANCE ORDINAIRE DU 6 MARS 2020**

Dépenses relatives à l'entretien d'hiver	116 092 \$
Dépenses autres que pour l'entretien d'hiver	92 393 \$
• Dépenses d'investissement	104 389 \$
	312 874 \$

QUE la Municipalité de Duhamel informe le Ministère (MTMDET) de la véracité des frais encourus tels que présentés et que ces montants ont bel et bien été dépensés pour des routes locales 1 et 2.

Adoptée.

3. DOSSIER MINES

M. David Pharand, maire, fait état des développements dans le dossier des mines

4. RAPPORT DU MAIRE

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

6. DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION

6.1 Correspondance Annexe III

Le détail de la correspondance du mois de février 2020 apparaît en annexe III, dans un document intitulé « *Correspondance assemblée du mois de mars 2020* ».

6.2 Dossier vente pour non-paiement de taxes : déposer la liste des immeubles devant être vendus

2020-03-19483
Dossier vente pour non-paiement de taxes : déposer la liste des immeubles devant être vendus

La secrétaire-trésorière soumet au Conseil, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la municipalité, à la date du 11 juin 2020, afin de satisfaire aux exigences de l'article 1022 du Code municipal de la Province de Québec;

Il est résolu à l'unanimité

QUE ledit état soit et est approuvé par le Conseil et que la secrétaire-trésorière, directrice générale prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la Municipalité régionale de comté de la MRC de Papineau tous les immeubles de la municipalité dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

Adoptée.

6.3 Dossier vente pour taxes : mandater un représentant

2020-03-19484

Dossier vente pour non-paiement de taxes : mandater un représentant

Pour autoriser le secrétaire-trésorier ou un représentant à enchérir pour l'acquisition de certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement des taxes

ATTENDU que la municipalité de Duhamel peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement des taxes et ce, selon la résolution portant le numéro 2020-03-19483 ;

ATTENDU que ce Conseil croit opportun d'autoriser la secrétaire-trésorière, directrice générale ou un représentant à enchérir et acquérir certains des immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE Conformément aux dispositions du Code municipal, ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière, directrice générale, Julie Ricard à enchérir pour et au nom de la municipalité pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 11 juin 2020 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Adoptée.

6.4 Appui à la MRC de Papineau Secrétariat aux aînés - Programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés (volet 2) – Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés

2020-03-19485

Secrétariat aux aînés - Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (volet 2) – Soutien à la mise en œuvre de plans d'action en faveur des aînés

ATTENDU l'adoption de la politique familiale et des aînés de la MRC de Papineau prévue lors de l'assemblée du Conseil des maires du 18 décembre 2019 ;

ATTENDU qu'en adoptant une Politique familiale et des aînés, la MRC de Papineau souhaite améliorer la qualité de vie de la population sur son territoire;

ATTENDU l'appel de projets du Secrétariat aux aînés dans le cadre du programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (volet 2) – soutien à la mise en œuvre d'actions en faveur des aînés se terminant le 11 décembre 2019;

ATTENDU que dans le cadre de ce programme, il est possible d'obtenir une aide financière représentant 50 % des dépenses admissibles jusqu'à concurrence du montant maximal prévu pour le projet soit un total de 75 000 \$ sur 36 mois;

ATTENDU l'embauche d'une ressource humaine dédiée à la mise en œuvre des plans d'action MADA est ressortie prioritaire lors de la consultation publique dans le cadre d'une mobilisation de la Table de développement social Papineau tenue le 18 novembre 2018 et que cette initiative figure au plan d'action 2020-2024 de la politique familiale et des aînés de la MRC de Papineau;

ATTENDU que la MRC, en collaboration avec la Table de développement social Papineau et le Comité régional du 3^e Âge, assurera la coordination des travaux;

ATTENDU que les municipalités suivantes participent à la demande collective car elles ont des plans d'action MADA à jour et qu'elles pourront bénéficier des services de cette ressources humaines : Boileau, Bowman, Chénéville, Duhamel, Fassett, Lac-des-Pages, Lac Simon, Montebello, Montpellier, Namur, Notre-Dame-de-Bonsecours, Notre-Dame-de-la-Paix, Papineauville, Plaisance, Ripon, Saint-André-Avellin, St-Émile-de-Suffolk, Thurso et Val-des-Bois;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil municipal accepte que la municipalité de Duhamel participe à cette demande collective ;

ET QUE la secrétaire-trésorière et directrice générale soit et est mandatée pour assurer le suivi de la présente résolution.

Adoptée.

6.5 Appui à St-André Avellin- Loi sur les ingénieurs

2020-03-19486

Appui à St-André Avellin- Loi sur les ingénieurs

CONSIDÉRANT QUE les paragraphes a) et d) de l'article 2 de la *Loi sur les ingénieurs* stipulent que les travaux suivants constituent, entre autres, le champ de pratique exclusif de l'ingénieur :

a) Les chemins de fer, les voies publiques, les aéroports, les ponts, les viaducs, les tunnels et les installations reliées à un système de transport, dont le coût excède 3 000 \$;

d) Les travaux d'aqueduc, d'égout, de filtration, d'épuration, de disposition des déchets ou autres travaux du domaine du génie municipal dont le coût excède 1 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'article 2 de la *Loi sur les ingénieurs* a été adopté en 1964 et n'a pas été révisé depuis 1973 et de ce fait, le champ de pratique exclusif ainsi que les coûts maximaux des travaux exposés dans cet article sont maintenant désuets;

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les ingénieurs* a une incidence considérable sur la réalisation des travaux municipaux, compte tenu de l'obligation de respecter les coûts maximaux établis;

CONSIDÉRANT QUE la grande majorité des coûts d'entretien des voies publiques et autres infrastructure telles les réparations d'aqueduc ou d'égout, les remplacements de ponceau, sont supérieurs à 1 000 \$ et/ou 3 000 \$, selon le cas;

CONSIDÉRANT QUE les coûts pour la réalisation de travaux mineurs sont augmentés de façon considérable, compte tenu de l'obligation de déposer des plans et devis et scellés par un membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu de revoir à la hausse les seuils indiqués aux paragraphes a) et d) de l'article 2 de la *Loi sur les ingénieurs* afin d'éviter des coûts supplémentaires aux municipalités et aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE la présente démarche a déjà été initiée à au moins deux reprises dans le passé, entre autres par la MRC de l'Abitibi en 2010 et par la MRC de la Nouvelle-Beauce en 2015;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil de la Municipalité de Duhamel appuie la résolution numéro 1911-433 adoptée par la Municipalité de Saint-André-Avellin, en date du 5 novembre 2019, afin de demander au Gouvernement du Québec de modifier la *Loi sur les ingénieurs*, de façon à tenir compte des réalités municipales d'aujourd'hui et de bonifier les seuils indiqués aux paragraphes a) et d) de l'article 2 de ladite Loi;

Adoptée.

6.6 Offre de services l'UMQ-Maintien de l'équité salariale

2020-03-19487

Offre de services de l'UMQ- Maintien de l'équité salariale

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'équité salariale* prévoit que l'évaluation du maintien de l'équité salariale doit se faire tous les cinq ans;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Duhamel a fait l'exercice du maintien de l'équité salariale pour la dernière fois le 31 décembre 2015.

CONSIDÉRANT QUE l'Union des Municipalités du Québec a déposé une offre de services pour la réalisation de l'évaluation du maintien de l'équité salariale le 6 février 2020 au montant de 3 900 \$, avant taxes et frais afférents.

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de services pour la réalisation de l'évaluation du maintien de l'équité salariale le 6 février 2020 au montant de 3 900 \$, avant taxes et frais afférents et autorisent le paiement des factures reliées.

Adoptée.

6.7 Mandat de vérification – régime de compensation pour la collecte sélective

2020-03-19488

Mandat de vérification- régime de compensation pour la collecte sélective

ATTENDU QUE dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective, la municipalité doit présenter pour l'année 2019, une déclaration de reddition de compte attestée par un vérificateur externe;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil de la municipalité de Duhamel mandate monsieur Christian Gratton, CPA, CMA, de la firme Charlebois et Gratton, CPA inc., à préparer la reddition de compte dans le cadre du régime de compensation pour la collecte sélective pour 2019.

Adoptée.

7. DÉPARTEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

7.1 Entérinement d'une demande à Emploi Été-Canada

2020-03-19489

Entérinement d'une demande à Emploi Été-Canada

CONSIDÉRANT QUE le programme Emplois d'été Canada offre des contributions salariales pour inciter les employeurs à créer de l'emploi pour les jeunes et que la Municipalité de Duhamel est un organisme admissible à cette subvention salariale ;

CONSIDÉRANT QUE trois postes estivaux sont à pourvoir à Duhamel en 2020, soit préposé aux loisirs, agent en hygiène de l'environnement et préventionniste

CONSIDÉRANT QUE les demandes de financement devaient être soumises avant le 28 février 2020.

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du Conseil entérinent la demande de subvention salariale déposée le 20 février 2020 à Emploi d'été Canada pour trois postes à combler pour l'été 2020.

Adoptée.

7.2 Embauche d'une coordonnatrice aux loisirs, culture et tourisme

2020-03-19490

Embauche d'une coordonnatrice aux loisirs, culture et tourisme

CONSIDÉRANT l'appel de candidatures pour combler le poste de remplacement d'un congé sans traitement de la coordonnatrice aux loisirs, culture et tourisme qui prenait fin le 4 février 2020 ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction de considérer favorablement la candidature de madame Lydia Karynn Grenier à ce poste ;

Il est **résolu à l'unanimité**

Que le Conseil accepte la recommandation de la direction et embauche madame Lydia Karynn Grenier à titre de coordonnatrice en loisirs, culture et tourisme du début d'avril 2020 au 21 février 2021 à raison de 35 heures par semaine, selon l'échelon 1 de la classe 4 de la convention collective en vigueur.

Adoptée.

7.3 Affichage du poste de journalier occasionnel

2020-03-19491

Affichage du poste de journalier occasionnel

CONSIDÉRANT QUE le poste de journalier occasionnel est vacant depuis le 29 avril 2019.

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du Conseil autorisent la direction à procéder à l'affichage du poste de journalier occasionnel selon les règles d'affichage prévues à la convention collective 2018-2023.

Adoptée.

8. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

8.1 Offre de services pour le balayage des rues

2020-03-19492

Offre de services pour le balayage des rues

CONSIDÉRANT la nécessité de balayer les bordures, intersections, ponts et chemins municipaux sur le territoire de la Municipalité de Duhamel après la saison hivernale;

CONSIDÉRANT l'offre de services pour le balayage et le nettoyage des routes déposée le 6 février 2020 par l'entreprise Pro 4 saisons au montant de 7050 \$ avant taxes avec possibilité de frais additionnel pour kilométrage ajouté.

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre services pour le balayage et le nettoyage des routes déposée le 6 février 2020 par l'entreprise Pro 4 saisons au montant de 7050 \$ avant taxes et autorisent le paiement des factures reliées.

Adoptée.

9. DÉPARTEMENT DE L'HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 Nomination d'une représentante à l'AGA de Tricentris

2020-03-19493

Nomination d'une représentante à l'AGA de Tricentris

CONSIDÉRANT que l'Assemblée générale annuelle de Tricentris aura lieu le 9 avril 2020 à Lachute ;

Il est résolu à l'unanimité

QUE les membres du Conseil nomme Mme Marie-Céline Hébert comme représentante lors d'assemblées de Tricentris ;

QUE les membres du Conseil autorisent le remboursement des frais engendrés par les déplacements de Mme Marie-Céline Hébert lors de l'Assemblée générale annuelle de Tricentris le 9 avril 2020.

Adoptée.

9. DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Compte rendu du département

Compte rendu concernant les activités liées au département des travaux publics.

10. DÉPARTEMENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Compte rendu du département

Compte rendu concernant les activités liées au département de la Sécurité publique.

10.1 Plan de mise en œuvre local (PMOL)

2020-03-19494 Plan de mise en œuvre local (PMOL)

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service de sécurité incendie, M. Benoît Fiset, concernant le plan de mise en œuvre locale pour la Municipalité de Duhamel – année 10;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE le Conseil de la Municipalité de Duhamel approuve le plan de mise en œuvre locale (en Annexe A), préparé par le directeur du service de sécurité incendie prévu pour l'année 10, déposé par le comité.

Adoptée.

11. DÉPARTEMENT DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

11.1 Compte rendu du département

12. DÉPARTEMENT DES LOISIRS, TOURISME ET CULTURE

12.1 Journée Vie active

2020-03-19495 Journée Vie active

CONSIDÉRANT QU'une journée Vie Active est organisée dans le cadre de la 31^e édition au Centre communautaire de Papineauville, le jeudi 21 mai prochain ;

CONSIDÉRANT QUE le groupe de la Vie Active de Duhamel et autres personnes intéressées seront invités à y participer;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du Conseil autorisent un budget de 20 \$ par résident de Duhamel pour leur participation à la journée Vie Active organisée dans le cadre de la 31^e édition à Papineauville, le 21 mai 2020.

Adoptée.

13. DÉPARTEMENT DE PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

13.1 Compte rendu du département

14. DÉPARTEMENT DU SERVICE À LA COLLECTIVITÉ

14.1 Nomination d'un représentant à la Corporation des transports adaptés et collectifs

2020-03-19496

Nomination d'un représentant à la Corporation des transports adaptés et collectifs

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE monsieur Gilles Payer, conseiller, soit nommé représentant municipal à siéger au comité de la Corporation de Transports adapté et collectif de Papineau (CTACP) pour l'année 2020.

Adoptée.

14.2 Demande d'appui et droit de passage-Club Quad Petite-Nation

2020-03-19497

Demande d'appui et droit de passage-Club Quad Petite-Nation

CONSIDÉRANT la demande de droit de passage sur le chemin Lac Doré Nord déposée par le Club Quad Petite-Nation le 19 février 2020 par résolution ;

CONSIDÉRANT la demande d'appui pour une demande de droit de passage sur la 321 au Ministère des Transports également déposée par le Club Quad Petite-Nation le 19 février 2020 par résolution ;

Il est **résolu à l'unanimité**

QUE les membres du Conseil cèdent le droit de passage au Club Quad Petite-Nation sur la portion du chemin Lac Doré Nord allant du chemin des Jonquilles à la route 321, conditionnellement au respect des normes gouvernementales de signalisation et à l'obtention de toutes les assurances-responsabilités nécessaires ;

QUE les membres du Conseil appuient le Club Quad Petite-Nation dans leur demande de droit de passage sur la 321 au Ministère des Transports.

Adoptée.

15. VARIA

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-03-19498
Levée de la séance

Il est résolu à l'unanimité

QUE la séance soit et est levée à 9 h 27.

Adoptée.

David Pharand
Maire

Liette Quenneville
Directrice générale et secrétaire-trésorière
adjointe